

~ 1 ~



RESCONGO

(Réseau des chercheurs congolais)

ABSTRACT BOOKLET

RECUEIL DES RESUMES

2^{ème} Conférence annuelle

Hôtel Beau Lieu, BUKAVU, du 09 au 10 Octobre 2019

Sommaire

I. Programme de la conférence	3
II. A propos de ResCongo.....	6
IV. Abstracts sélectionnés pour la 2 ^{ème} Conférence annuelle ResCongo.....	10
V. Liste des participants	25

I. Programme de la conférence

ResCongo

Programme de la 2^{ème} Conférence annuelle

09-10 octobre 2019

Hôtel Beau Lieu, Bukavu

Citoyenneté, conflictualité et mobilité transfrontalière : Regards sur la RDC et ses voisins »

1^{ère} JOURNÉE : MERCREDI 09 OCTOBRE 2019

8h 00 – 9h 00 : Accueil des participants

Cérémonie d'ouverture

9h 00 – 9h 05 : Annonce du programme (Jacques Usungu Ulungu)

9h 05 – 9h 10 : Mot de bienvenue (Godefroid Muzalia)

9h 10- 9h 25 : Conférence inaugurale (Aymar Nyenyezi)

9h 25 : début des travaux

Panel 1 : Dynamiques des groupes armés et contextes d'insécurité

Président : Godefroid Muzalia. Discutant Claude Iguma

9h 25 – 9h 35 : Germain Kuna Maba (Université de Kinshasa)

Problématique des incursions de l'armée angolaise dans les villages frontaliers du Kongo Central

9h 35 – 9h 45 : Claude Gasita (Chercheur indépendant)

Situation sécuritaire dans les hauts plateaux de Minembwe en territoire de Fizi, au Sud-Kivu

9h 45 – 9h 55 : Josaphat Musamba Bussy (GEC-SH/ Université de Gand)

Groupes armés, régime rebelle et capital social de rébellion dans le secteur de Bakano de 2012-2016 (Walikale, Nord Kivu)

9h :55 – 10 :05 Erick Batumike Banyanga

Impact de l'usage de la drogue dite « Snith » dans la réduction de la violence criminelle à Bukavu : analyse d'un paradoxe

10h 05- 10h 15 : Jeremie mapatano

De la mobilité transfrontalière des peuples des pays de Grands Lacs, vers une cohabitation pacifique ou repositionnement de la crise ?

Discussion (45') 10h 15- 11h 00

Pause-café : 11h 00 – 11h 30

Panel 2 : Accès et gouvernance des ressources naturelles

Président Josaphat Musamba, Discutant : Aymar Nyenyezi

11h 30 – 11h 40 : Claude Iguma et Raoul Kitungano (ISDR Bukavu)

Manne minière' et autorités étatiques au Sud-Kivu en République démocratique du Congo

11h 40 – 11h 50 : Vincent Mukwege (BEACOMM)

Communication verte et gestion rationnelle des eaux transfrontalières de la Ruzizi

11h50- 12h00 :Godefroid Muzalia

Conflits et systèmes d'autorités politiques autour des sites miniers du sud-kivu : L'exemple de Mukungwe(Maroc)

Discussion (20') 12h 00 – 12h20

12h 20 – 13h00 : repas

Panel 3. Mobilité socio-professionnelle et commerce transfrontaliers

Président Godefroid Muzalia, discutant Emery Mudinda

13h 00 – 13h 10 Sylvie Ayimpam et Timothée Kazadi

Citoyenneté, mobilités et commerce transfrontalier à Kasumbalesa (Congo/Zambie)

13h 10 – 13h 20 Irène Bahati

Regard croisé sur le petit commerce transfrontalier des femmes vendeuses des produits cosmétiques et des denrées alimentaires en provenance du Rwanda vers Bukavu en la RDC

13h 20 – 13h 30 Martin Cirhuza et Irène :

Déterminants et conséquences de la délocalisation des ménages de la ville de Bukavu en RD Congo vers le Rwanda-Burundi.

Discussion 30'

Panel 4. Aspects méthodologiques et questions d'ordre éthique (14 :00 – 16 :00)

Aymar Nyenyezi, Emery Mudinga, Godefroid, Josaphat, Koen et Stanislas Baganda

16h 00 – 16h 30 : clôture de la 1^{ère} journée.

2^{EME} JOURNEE : JEUDI 10 OCTOBRE 2019

8h 00 – 9h 00 : Arrivée des participants

9h 00 : reprise des travaux et récapitulation de la journée du 09 Octobre

Panel 5 : Problématique des réfugiés et de la transhumance dans l'Est de la RDC.

Président : Godefroid Muzalia, Discutant José Mvuezolo Bazonzi

9h 00 – 9h 10 : Kadony (Université de Lubumbashi)

Haut-Uélé : la question Mbororo dans tous ses états

9h 10 – 9h 20 : Jean Matete (Bunia)

République Démocratique du Congo : la vraie question de l'Est est à l'Ouest

9h 20 – 9h 30 Bienvenu Mukungilwa

L'invocation de la clause de cessation du statut des réfugiés : enjeux et défis du rapatriement des réfugiés rwandais en RDC

9h 30 – 9h 40 Jean-Claude Malitano

Invasion Mbororo à Faradje, une bombe à retardement pour la stabilité de la RDC

Discussion (40') 9h 40- 10h 20

10h 20 – 11h 00 pause-café

Panel 6 : Citoyenneté, résistance et participation politique

Président Noël Obotela, Discutant Discutant Godefroid Muzaliza

11h 00 – 11h 10 José Mvuezolo Bazonzi

Etat et citoyenneté redoutée : l'exemple des mouvements citoyens à Kinshasa

11h 10 – 11h 20 Clément Safari Rugendabanga

La légalité du droit à la rébellion et son entendement selon la constitution du 18 février 2006 : la citoyenneté à l'épreuve

11h 20 – 11h 30 Élysée Cirhuza et parfait (GEC-SH)

Les vagues de revendications socio-politiques en RDC : regard sur les mouvements citoyens dans la ville de Bukavu.

11h 30 – 11h 40 Germain Munga Mulungula

*Mouvements citoyens et reconstruction de la citoyenneté dans la ville de Bukavu, leçon sur le mouvement « **réveil des indignes** ».*

11h 40 – 11h 50 **Jacques Kambale Birambovote**

Parcours de 50 membres fondateurs du rassemblement congolais pour la démocratie : Comprendre la fabrique du droit d'accès aux fonctions publiques en RD Congo par les armes

Discussion (50 minutes) 11h 50 – 12h 40

12h 40 – 14h 00 repas

Panel 7 : Citoyenneté et éducation à la paix

Président : José Mvuezolo Bazonzi Discutant : Jacques Kambale

14h 00 – 14h 10 Willy Kalala Kankonde

Regard sur l'évolution des objectifs et le contenu du cours d'éducation à la citoyenneté.

14h 10 – 14h 20 Justin Sheria :

Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix : Comprendre les perspectives des enseignants sur la paix dans l'Est de la RD du Congo

14h 20 -14h 30 : Félicien Maisha

Activités récréatives gage d'une nouvelle citoyenneté d'anciens enfants soldats victimes de traumatismes physiques et psychologiques à Goma / RDC

14h30- 14h40 : Noel Obotela

Le « vouloir-vivre ensemble » à l'épreuve des « identités meurtrières » en République Démocratique du Congo

Discussion 30 minutes (14h 40-15h10)

Panel 8 : L'utilité de la recherche scientifique : Comment la recherche peut-elle informer les politiques publiques ? (Tatiana Carayannis, Social Science Research Council – SSRC ,Koen Vlassenroot, Université de Gand).

(1h) : 15h 10 – 16h 10

Cérémonie de clôture : (16 h 10 – 17 h 00)

Remarques conclusives

Annonces finales et prochaine étape

Mot des organisateurs

17h 00 : Fin des travaux et cocktail.

18h00 -20h00 : soirée de réception à l'honneur des invités

II. A propos de ResCongo

ResCongo, le réseau congolais de recherche sur la Paix et la Sécurité, est un réseau des chercheurs congolais. Il s'agit d'une plate-forme virtuelle regroupant les chercheurs congolais, tant de l'intérieur que de la diaspora, et qui ambitionne de devenir la plate-forme par excellence qui favorise et facilite les échanges entre les chercheurs congolais, de tous les coins du pays et ceux de la diaspora, sur les plans de la recherche, de la formation, de la publication et de la dissémination des connaissances.

Le réseau ambitionne également d'être une plate-forme des chercheurs qui vise et favorise l'encadrement des jeunes pour une meilleure préparation de la relève scientifique dans le domaine des sciences sociales et humaines.

L'idée de la création de ResCongo a pris corps en 2016, à l'occasion de la clôture du projet JSRP (Justice and Security Research Programme), financé par DFID, l'agence britannique pour le développement international. Le réseau a été lancé officiellement le 5 octobre 2016, à l'Université de Kinshasa, à l'occasion de la conférence de restitution des travaux de recherche du projet précité, sur l'accès des populations des zones conflictuelles à la sécurité et à la justice.

ResCongo vise, entre autres, les objectifs ci-après :

- i) Partager, via son site internet (www.rescongo.org), sa page Facebook, son compte Twitter et l'e-mailing aux membres, des informations scientifiques sur les recherches récentes réalisées à travers le monde, et toute autre information utile, en vue de la mise à jour des membres du réseau ;
- ii) Informer les membres du réseau de nouvelles publications réalisées dans les domaines de même intérêt scientifique que ResCongo ;
- iii) Maintenir la visibilité du réseau à travers des activités scientifiques ;
- iv) Organiser annuellement une conférence autour d'un thème épinglant, d'une préoccupation nationale ou un problème de société nécessitant l'éclairage des chercheurs en sciences sociales et humaines ;

Le réseau ResCongo est dirigé par un Comité directeur, et géré au quotidien par deux Co-Investigateurs Principaux, dont l'un est basé à l'Université de Kinshasa, et l'autre à l'ISP Bukavu.

ResCongo est soutenu par des partenaires institutionnels, notamment :

- 1) L'Université de Kinshasa – Unikin (à travers le Centre d'Etudes Politiques – CEP);
- 2) L'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu – ISP Bukavu (à travers le Groupe d'Etudes sur les Conflits et la Sécurité Humaine – GEC-SH) ;
- 3) Le Social Science Research Council – SSRC (à travers le Understanding Violent Conflict - UVC);

L'Université de Gand (à travers le Conflict Research Group - CRG);

4) Le soutien pour la création du site-web et la présence virtuelle du ResCongo provient du UK Department of International Development – DFID.

III. Appel à communications pour la 2^{ème} Conférence annuelle

Thème de la Conférence

« **Citoyenneté, conflictualité et mobilité transfrontalière : Regards sur la RDC et ses voisins** »

Dates : 9 - 10 octobre 2019

Lieu : Bukavu (Sud-Kivu)

Cadre général de la Conférence

Cette conférence est organisée par ResCongo avec l'appui de ses partenaires institutionnels (le SSRC /*Understanding Violent Conflict-UVC* ; l'Université de Gand/*Conflict Research Group-CRG* ; London School of Economics (à travers le *Centre for Public Authority and International Development-(CPAID)* et le UK Economic and Social Research Council and Global Challenges Research Fund (ESRC-GCRF); l'Université de Kinshasa/*Centre d'Etudes Politiques-CEP* et Le Groupe d'Etudes sur les Conflits et la Sécurité humaine-GEC-SH/CERUKI-ISP Bukavu).

Elle est essentiellement consacrée à l'analyse du contexte sociopolitique et sécuritaire en cours en République Démocratique du Congo depuis bientôt deux décennies, de la seconde moitié des années 1990 à ce jour. Un focus particulier est fait sur les questions de la citoyenneté et de la mobilité transfrontalière dans un environnement conflictuel. Retiennent aussi notre attention, les relations entre la RDC et ses voisins. Cette conférence est l'occasion de débattre sur les perspectives de paix aux niveaux local et régional. Les propositions de communications ayant trait à la conflictualité dans les zones frontalières de la RDC sont également les bienvenues. De même, celles abordant la problématique de la citoyenneté

Problématique abordée par la Conférence

La Conférence est focalisée sur *l'instabilité stable* (Verweijen, J. 2016) qui sévit la RDC durant ces deux dernières décennies. En effet, si dans l'Est de la RDC l'on observe la persistance de l'insécurité liée notamment au recyclage quasi permanent des rebelles (Vogel, C. et J. Mussamba 2016), à la militarisation de l'exploitation minière (Verweijen, J. 2016) et l'accaparement des terres par les acteurs politico-économiques (Nyenyenzi Bisoka, A. 2013), le centre du pays a connu une montée de la violence liée à un conflit de pouvoir entre l'Etat et la milice de Kamwina Nsapu (Ngoie Tshibambe, G. 2017), tandis que le Nord (l'Ex-Province de l'Equateur) a connu l'éphémère rébellion Enyele, l'ex-Bandundu vient de subir des conflits communautaires à Yumbi ... (SFCG) ... Par ailleurs, l'une des situations humanitaires les plus désastreuses est sans doute la question de l'épidémie d'Ebola à Beni/Butembo dans le Nord-Kivu et de toute la résistance qui se construit autour, portée par une forme de citoyenneté militarisée (Muzalia G.) canalisée par une constellation d'autorités publiques actives dans la région.

La Conférence voudrait répondre à une série de questions dont les principales sont :

- Quels sont les facteurs qui militent en faveur de la persistance des groupes armés dans l'Est de la RDC ?
- Comment ces groupes sont-ils liés aux dynamiques régionales plus vastes ?
- Comment les citoyens des zones en conflits interagissent-ils avec les nouvelles formes d'autorités publiques qui émergent dans leurs milieux quotidiens...

- Dans quelle mesure les conflits intercommunautaires et/ou interétatiques ont-ils impacté la mobilité des populations dans les zones frontalières ?
- Dans quelle mesure les conflits interfèrent-ils sur les relations entre les populations frontalières et leurs activités en termes de mobilités sociales ?
- Quelles sont les dynamiques sociopolitiques au niveau des zones frontalières ? Peuvent-elles suggérer des pistes pour une intégration régionale par le bas ?
- Quelles sont les différentes formes de mobilités transfrontalières qui émergent dans ces zones ?
- Quel est l'impact de ces processus sur la citoyenneté ?
- Comment se déploie cette citoyenneté au quotidien ?
- Quels liens existe-t-il entre la citoyenneté et la légitimité de l' « autorité publique » ?
- Quelles instances régulent cette citoyenneté ?
- Enfin, la citoyenneté congolaise est-elle perçue de la même manière tant par le peuple que par ses dirigeants ?

C'est autour de ce questionnement, certes incomplet mais complexe, que nous invitons les chercheurs à focaliser leur réflexion.

Les principaux axes de la Conférence

Les chercheurs intéressés sont invités à soumettre leurs abstracts en les cadrant dans l'un ou l'autre axe de cinq axes proposés ci-après:

Conflits, sécurité et accès à la justice

Les conflits liés aux mouvements des populations (Kasaï, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kongo-Central, Haut-Uelé, Ituri...), la sécurité prise dans sa plus large compréhension (la sécurité humaine), les questions d'accès à la justice avec tout le pluri-juridisme émergent, etc. constituent les lignes phares de cet axe de la Conférence. Quelles sont les causes, les enjeux, les contraintes, autour des mouvements de populations ? Quelles en sont les incidences sur le plan sécuritaire ? Quelles sont les réponses déjà apportées à cette question (aux niveaux national et régional) ? Quelles sont leurs forces, leurs limites ? Quelles sont les perspectives envisageables ? Quels sont les mécanismes de provisions de la justice dans ce contexte précis ? Quid de leurs forces, leurs limites, les perspectives possibles ?

Mobilité transfrontalière, intégration par le bas et perspectives de paix régionale

Les périodes de crises et/ou de conflits violents entre États n'ont pas affecté la mobilité des populations au niveau des frontières. Plus que dans le passé, l'insécurité qui sévit à l'intérieur des provinces du Nord et du Sud-Kivu, par exemple, a favorisé une intensification des relations entre les populations frontalières (du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda). Une dynamique similaire est observable dans la région de l'Ex-Kasaï, dans le Kongo-Central et le Katanga (avec l'Angola, le Congo-Brazza, la Zambie). Cette mobilité prend plusieurs formes et se fait dans tous les sens : petit commerce au niveau des zones frontalières, mobilité pour des raisons professionnelles, diasporas de réfugiés pour des raisons sécuritaires et économiques, etc. Cet axe thématique voudrait approfondir ces aspects, et plusieurs questions peuvent être abordées à ce niveau.

Citoyenneté, autorité publique et reconstruction post-conflit

Dès les premiers instants des guerres congolaises, la résistance citoyenne a été portée par les organisations de la société civile. Ces dernières ont organisé, en parallèle avec les organisations miliciennes, une résistance multiforme, non seulement face aux acteurs politiques locaux impliqués dans les rébellions, mais aussi ceux régionaux et internationaux qu'ils estimaient en mesure de faire évoluer la situation vers une transformation positive des Congolais. Cette dynamique a été précurseur aux mouvements citoyens beaucoup plus

structurés et engagés dans la quête du changement. Du coup, la citoyenneté revêt plusieurs dimensions qui méritent d'être élucidées.

Cet axe thématique voudrait se pencher sur la citoyenneté en rapport avec le processus de démocratie, de la gouvernance par le bas et d'intégration socio-économique des zones frontalières. Une attention particulière devra être accordée à la citoyenneté face aux nouvelles formes d'autorités publiques qui se déploient dans les zones où l'autorité de l'Etat a sensiblement régressé. Ainsi par exemple, les réponses des acteurs non-étatiques aux contextes sécuritaires délicats comme l'épidémie à virus Ebola dans les territoires de Beni et Butembo, ou encore dans la gestion des conflits violents là où des réponses étatiques n'ont pas été efficaces (territoire de Yumbi, cas Enyele à Dongo).

Dynamiques des groupes armés et sécurité régionale

Plus de trente ans après le déclenchement de la rébellion de l'AFDL, la partie orientale de la RDC connaît un recyclage quasi permanent de groupes armés au point que ces derniers semblent désormais partie intégrante du paysage sociopolitique du pays. Malgré les multiples programmes et les actions mis en œuvre pour éradiquer ce phénomène, le nombre des groupes armés est jusque-là croissant : **quatre-vingt et un groupes** au Nord et Sud Kivu (Jason 2015); **cent vingt groupes armés** à l'est (2017). Aujourd'hui on n'a pas le chiffre exact... Il y a **fragmentation en série** de groupes armés! Aussi des milliers de **jeunes** Congolais **entrent et sortent** des groupes armés depuis plusieurs décennies. Cette dynamique locale offre des points d'ancrage aux groupes rebelles rwandais (NRC/P5, CNRD/FDLR), burundais (Red-Tabara, FNL, FPB/) et ougandais (ADF-NALU) basés en RDC impactant ainsi très dangereusement les relations entre les pays de la région.

Cet axe thématique de la conférence voudrait répondre à une série de questions dont : Quelle lecture faire des différents processus DDR ? Quels sont les facteurs qui commandent le retour circulaire des combattants dans les groupes armés ? Comment ces dynamiques miliciennes locales interagissent-t-elles avec les groupes rebelles étrangers ? Que faire pour briser ce cycle de retour circulaire ?

La citoyenneté congolaise dans tous ses états : manifestations et dynamiques

Cet axe aimerait se focaliser, suivant une approche diachronique, sur les différentes formes sous lesquelles se manifeste la « citoyenneté » congolaise. Le concept de citoyenneté comportant deux volets essentiels, à savoir le volet juridique (au sens de nationalité) et le volet politique (au sens de participation à la gestion de la cité), nous nous intéressons ici au second volet qui concerne la participation démocratique des citoyens à la gestion des affaires publiques, ainsi que la conscience qu'ils ont de leurs droits et devoirs, lesquels s'avèrent indispensables au développement du pays.

Cet axe se propose de questionner les différentes manières dont s'exprime au quotidien cette citoyenneté, les différentes formes qu'elle épouse chez les citoyens « d'en haut » (les dirigeants) ainsi que ceux « d'en bas » (les citoyens ordinaires). Quels liens existe-t-il entre la citoyenneté et la légitimité des dirigeants, même si parfois elles entrent en contradiction et aboutissent à des conflits ? Par quels actes le civisme congolais se manifeste-t-il ? Quels sont les actes à encourager pour le développement du pays, à l'instar du « salongo » ? Enfin, quels actes pallient les faiblesses de l'Etat congolais (en matière d'auto-prise en charge de la population, formation, sécurité, nationalisme, manifestations et résistance citoyenne, genre, religion, migration, musique populaire, etc.) ?

Calendrier

13 juin 2019 : lancement de l'appel

13 juillet 2019 : date limite de réception des abstracts

28 juillet 2019 : date d'acceptation des abstracts

28 septembre 2019 : réception des communications finalisées

9-10 octobre 2019 : conférence

N.B.

Prière de soumettre vos abstracts aux adresses ci-après : reseairescongo@rescongo.org

Pour plus de renseignements : visitez notre site : www.rescongo.org ou www.gecshceruki.org
notre page Facebook : @ResCongo et notre compte Twitter : @ResCongo`

Pour toute information complémentaire contacter :

1. Prof. Dr. MUZALIA Kihangu Godefroid

Département d'Histoire-Sciences sociales / ISP-Bukavu

Directeur du Groupe d'Etudes sur les Conflits et la Sécurité Humaine

CERUKI-ISP/BUKAVU

Téléphone : +243998213787

Email: gmuzalia@gmail.com ; godefroid.muzalia@gecshceruki.org

2. Prof. Dr. José Mvuzolo BAZONZI

Faculté des Sciences sociales, administratives et Politiques : UNIKIN

Centre d'Etudes Politiques (CEP)

Téléphone : + 243822115352

E-mail : josebazonzi@yahoo.fr

NB : ResCongo prendra en charge tous les frais de transport, de logement et de restauration pour tous les candidats qui seront retenues.

IV. Abstracts sélectionnés pour la 2^{ème} Conférence annuelle ResCongo

1) José Mvuzolo Bazonzi

CEP/FSSAP/UNIKIN (RDC)

Etat et citoyenneté redoutée : l'exemple des mouvements citoyens à Kinshasa

De tout temps, les dirigeants congolais ont toujours imaginé mille et une manières de faire participer les citoyens à l'assainissement public. A défaut d'engager des cantonniers et des éboueurs pour ce faire, l'Etat congolais a fait le choix d'utiliser les citoyens sans déboursier de l'argent, à travers la pratique du « salongo », une espèce de travail communautaire destiné à assainir le milieu. Si durant la 2^{ème} République, cette pratique a produit de bons résultats, à cause notamment de l'enthousiasme puis, plus tard, de la contrainte exercée sur l'ensemble de la population, durant la 3^{ème} République, par contre, le « salongo » est devenu aujourd'hui une pratique facultative, frisant l'obsolescence.

Kinshasa, étant devenue une ville quasi-insalubre, notamment à cause d'innombrables dépôts d'immondices jonchant dans plusieurs de ses carrefours, de nombreux acteurs s'adonnent quelquefois à des séances de nettoyage public (assainissement des marchés, curage des caniveaux, balayage des avenues, etc.), au grand dam de l'Etat congolais. Parmi ces acteurs, on trouve des églises (Liloba,...), des mouvements citoyens (Lucha, ...), des associations des jeunes, etc. La réaction de l'Etat congolais à ce type d'activités, révélatrices d'une citoyenneté en action, diffère suivant le profil d'acteurs. L'on a observé par exemple, que s'il s'agit des

membres d'églises, l'Etat congolais acquiesce et laisse faire, mais s'il s'agit des membres des mouvements citoyens, il empêche ces derniers d'assainir la ville, et les interpelle sans autre forme de procès.

Comment comprendre cette attitude ambiguë de l'Etat congolais ? Pourquoi l'action des mouvements citoyens, salutaire et dédiée à l'intérêt public, ne rencontre-t-elle pas l'approbation de l'Etat congolais ? Quel sens alors donner à ce nouveau type de « salongo » déployé par les mouvements citoyens congolais et qui dénote une forme de citoyenneté redoutée par l'Etat congolais ?

2) Claude Iguma Wakenge¹ et Raoul KITUNGANO

'Manne minière' et autorités étatiques au Sud-Kivu en République démocratique du Congo

Cet article examine l'engagement des autorités étatiques provinciales dans les réformes minières au Sud-Kivu, dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Spécifiquement, il analyse la manière dont ces autorités sont renforcées ou affaiblies par ces réformes, comment elles s'en sont accommodées et dans quelle mesure elles tentent de s'accaparer des ressources que ces réformes génèrent, dénommées ici la 'manne minière'. S'inspirant de la littérature sur les politiques et l'anthropologie du développement, et mettant en perspective le fonctionnement du Comité Provincial de suivi des activités minières (CPS) qui collecte et gère cette manne, cet article montre que la création, le développement et fonctionnement du CPS ont produit deux dynamiques inextricablement liées. D'une part, le CPS est devenu un repaire de conflits entre acteurs miniers provinciaux, au-delà des 'minerais de conflits' et impératifs de développement auxquels cette initiative voudrait répondre. D'autre part, les autorités provinciales (et même nationales), ces « grands hommes », gênent considérablement le fonctionnement du CPS et s'affairent à utiliser leurs parcelles de pouvoir pour consolider des pratiques de positionnement politique et de prédation. Cet article postule qu'à partir des leçons tirées du CPS, il sera important de « dépolitiser » ce genre d'initiative pour que les réformes minières en cours aient des retombées positives sur l'Etat et les communautés riveraines des sites miniers artisanaux.

3) Cirhuza Ntatabaye Martin² & Irène BAHATI

Déterminants et conséquences de la délocalisation des ménages de la ville de Bukavu en RD Congo vers le Rwanda-Burundi.

martin.cirhuza@yahoo.fr & ireneira70@gmail.com

Keywords : *Intégration régionale, Interdépendance économique, Paix libérale et logement.*

L'intégration économique régionale permet de promouvoir la paix et la stabilité politique des pays qui s'y engagent. Cette conviction est nourrie par les thèses du doux commerce et de la paix libérale. Au sein de la CEPGL comme dans d'autres blocs sous régionaux, le bilan du processus d'intégration orchestré par le haut, c'est-à-dire par les règles et les institutions est mitigé. Un autre modèle d'intégration parallèle s'est imposé : **l'intégration par le bas**, c'est-à-dire par les peuples. Cette intégration se réalise en marge des institutions grâce à la volonté manifeste des groupes sociaux qui sortent des cadres réglementaires pour développer des réseaux marchands transfrontaliers. Dans cette dynamique émerge le phénomène mobilité résidentielle et par ricochet, le marché du logement. Depuis un certain moment, un constat, quelque peu atypique se dégage. Certains congolais bien que salariés et/ou exerçant des activités économiques dans la ville de Bukavu en RD Congo ont pris l'option d'établir leurs résidences au Rwanda-Burundi, pays longtemps perçus comme agresseurs/ennemis. Tirant profit de cette situation, jusque-là inexplorée par les chercheurs, cette étude se veut, déceler et analyser les déterminants ainsi que les conséquences de ce phénomène. Par ailleurs, s'appuyant sur la théorie d'interdépendance économique et la thèse de la paix libérale, on tentera de tester si la mobilité résidentielle peut contribuer à la consolidation de la paix et la cohabitation pacifique dans ces trois contrées (logement pacificateur). La population cible de cette étude est constituée par les chefs des ménages de la ville de Bukavu ayant délocalisé leurs résidences au Rwanda-Burundi ainsi que les habitants des pays hôtes. Les données seront collectées à base des enquêtes quantitatives (questionnaire d'enquête) et

¹ Professeur Associé à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-BUKAVU).

² Assistant d'enseignement au Département des Sciences Commerciales et Administratives à l'ISP/BUKAVU.

qualitatives (interviews) sur un échantillon tiré de cette population. Le traitement des données grâce au logiciel SPSS mobilisera une méthodologie fondée sur l'analyse du contenu et l'analyse en composantes principales.

4) Josaphat Musamba (GEC-SH/ Ghent University)

Champ de sécurité et éthique de recherche dans les Kivus : naviguer entre espaces sécuritaires complexes

Les études sur les groupes armés, sécurité et développement continuent à foisonner en termes d'articles, livres et thèses de doctorat à la fois par les chercheurs du Nord Global et du Sud Global. Elles sont loin de clarifier relativement, des réponses pédagogiques par rapport à ce que fait le chercheur avec ses interlocuteurs dans un contexte de conflits. En effet, Morange & Schmoll (2016) soulignent que « *l'éthique procède d'une interrogation sur le cadre normatif qui fonde l'analyse. Elle se distingue de la morale en ce qu'elle est concrète et liée aux pratiques de la recherche sur le terrain; elle engage les sens que prennent les actes de l'enquêteur pour lui-même et pour les autres* ». Premièrement, ce papier se veut une démarche réflexive et étiqueté éthique car amène à questionner nos règles de l'art (pratiques méthodologiques) en intégrant la dimension des risques des chercheurs. Deuxièmement, il tente de discuter les formes de navigation et processus de négociation pour l'accès au terrain; la sécurité propre du chercheur (quand il est dans la zone contrôlée par groupes armés ou par des FARDC). Troisièmement, il adresse les questions de motivation (facilitation) et rédévabilité avant de discuter de l'éthique de collaboration nord-sud et/ou Sud-sud quand ont fait des études (groupes armés, armés, polices etc.). Il est basé sur une expérience de plusieurs années de terrain. Naviguant entre terrains différents, cet article offre une soulève de questionnements et réflexions par rapport au débat sur l'éthique de recherche dans les zones conflictuelles

5) Justin Sheria Nfundiko

Le rôle de l'éducation dans la consolidation de la paix: Comprendre les perspectives des enseignants sur la paix dans l'Est de la RD du Congo

Les pays ayant vécu les conflits violents sont normalement confrontés à différentes formes de divisions sociales et politiques profondément enracinées. Ces divisions sont souvent mélangées et contribuent à façonner plusieurs autres défis post-conflits. Ces défis dus aux conflits ont un impact sur la capacité des populations à développer une résilience durable après un conflit. Un important corpus de littérature (éducation à la paix, éducation civique et éducation multiculturelle) développé ces dernières années a mis en évidence le rôle important que l'éducation peut jouer dans la reconstruction après un conflit pour faire face aux défis mentionnés. Pour faire face aux conséquences des conflits, certains pays ont décidé d'intégrer l'histoire du passé violent avec des cours spécifiques dans leur système éducatif. L'histoire du conflit violent et le curriculum de la paix à travers le climat de classe ouvert peuvent être plus utiles en termes d'opportunités. Ces opportunités consistent à transmettre à la nouvelle génération une compréhension commune du passé permettant l'adoption des attitudes et des comportements pacifiques tels que: la tolérance, la cohabitation pacifique. Ainsi, le système éducatif peut offrir d'importantes possibilités de résilience par le biais des mécanismes qui peuvent mettre fin à la culture de la violence dans une société donnée. La RDC est un cas intéressant pour l'étude du rôle des enseignants dans la consolidation de la paix post-conflit, car elle a connu plus de deux décennies de conflits internes répétitifs. Ce papier vise à questionner les perspectives (perceptions et pratiques) des enseignants du secondaire sur le rôle de l'éducation dans la gestion des acquis (héritages) des conflits. Il s'appuie principalement sur les données recueillies lors de l'observation des participants, d'interviews et d'enquêtes auprès d'enseignants du secondaire à Goma et à Bukavu dans l'est de la RDC.

6) Bienvenu MUKUNGILWA

L'invocation de la clause de cessation du statut des réfugiés : enjeux et défis du rapatriement des réfugiés rwandais en R.D.C

Après la déclaration de *la clause de cessation du statut de réfugiés*, ces derniers doivent, soit retourner chez eux, soit s'intégrer localement. La cessation du statut de réfugié découle d'un jugement selon lequel un changement suffisant serait intervenu dans le pays d'origine du réfugié pour que celui-ci n'ait plus besoin de se prévaloir de la protection internationale³. Néanmoins, au-delà de l'affirmation du retour d'une paix durable dans le pays d'origine, l'invocation de cette clause peut aussi revêtir d'une importance symbolique immense pour certains états fragiles⁴.

En effet, c'est depuis 2017 que cette clause a été déclarée à l'égard des réfugiés rwandais. Cependant, la R.D.C avait décidé de repousser cette date limite. Notons que c'est depuis 2002 que le Rwanda ne cesse de mettre la pression et d'inciter le HCR à invoquer ladite clause, option que le gouvernement congolais avait toujours rejetée en semblant évoqué une manœuvre de Kigali d'abandonner sur le sol congolais ses milliers de ressortissants indésirables. D'où fallait-il au préalable procéder à leur enregistrement biométrique. Pour la R.D.C, la perte du statut de réfugié par l'invocation de la clause de cessation constitue un défi car l'histoire montre que plusieurs fois de cas d'espèce ont été à la base de revendication de nationalité et ont conduit à des guerres civiles avec des conséquences parfois déplorables.

Ainsi, cette étude s'inscrit dans l'analyse des enjeux et défis du rapatriement des réfugiés rwandais dans ce contexte d'une imminente invocation de ladite clause : Quid de la protection des droits des réfugiés et la recherche de solutions durables aux problèmes des réfugiés rwandais en R.D.C.

7) Claude Gasita Mutorero

Situation sécuritaire préoccupante dans les hauts plateaux de Minembwe, territoire de Fizi, Sud-Kivu

A Minembwe depuis des mois cette année de 2019, les populations sont obligées de quitter leurs habitations suite aux combats entre la coalition des groupes armés locaux et étrangers contre les groupes armés Banyamulenge. Ce conflit est venu avec son cortège de souffrances, des morts, brûler les villages, brûler les milliers des vaches de Banyamulenge etc. La population est plus présente sur le champ de bataille non tant qu'acteur mais d'avantage tant que victime. Selon les organisations humanitaires environ 140.000 personnes ont du fuir les combats vers les pays voisins pour se réfugier.

Plusieurs tentatives de réponses régionales et locales ont été mises en place y compris la délégation présidentielle récente composée par: **Vital Kamereh le chef de cabinet présidentiel, Ministre Azarias Rubera, Ministre Bitakwira, Député National Moise Nyarugabo** et autres on pu atterrir a Minembwe dernièrement le 09/07/2019 pour essayer de prêcher la paix, malheureusement l'insécurité caractérise toujours les hauts plateaux de Minembwe.

Comme nouvelles perspectives pour calmer le recyclage et la dynamique des groupes armés, Il faudrait au delà des discours et textes envisager des actions et stratégies concrètes à prévenir les violences qui s'abattent sur les populations innocentes et redonner l'espoir et raison de vivre à celles qui en ont été déjà meurtries:

1. Etablir un cadre des dialogues intercommunautaires dans les hauts plateaux de Minembwe;
2. Traquer les groupes armés et traduire en justice ceux qui s'adonnent aux violations graves des droits humains pour qu'ils répondent a leurs acts ignobles;
3. La volonté politique de la RDC de disarmer les groupes armes et quiconque détenant l'arme, ainsi qu'intégrer ceux qui en veulent dans l'arme nationale;
4. Coaliser avec les pays des grands lacs pour consolider la diplomatie et la sécurité, et pour pouvoir éradiquer tous les groupes armés qui continuent à endeuiller, déstabiliser la région et entraver son développement durable.

³ Convention de Genève de 1951 relative au statut de réfugié

⁴ Georgia COLE, *La cessation du statut de réfugié peut-elle être considérée comme une garantie indiquant la fin de la fragilité de l'État ?*, Université d'Oxford, U.K

8) Germain Kuna Maba

FSSAP/UNIKIN

Problématique des incursions de l'armée angolaise dans les villages frontaliers du Kongo Central

La Province du Kongo Central partage près de 4600 km des frontières communes avec trois provinces angolaises, à savoir Cabinda, Do Zaïre et Uíge. L'on compte 62 postes et sous-postes frontaliers caractérisés par la faible présence des services du système de sécurité congolais et de nombreuses lignes ou cours d'eau frontières non prises en charge par les services. Ces frontières, formelles et surtout informelles, sont devenues le théâtre des récurrents problèmes d'insécurité humaine notamment avec les incursions des militaires angolais dans les villages frontaliers des secteurs de Kakongo, Tsanga-Nord, Tsundi-Sud, Lubolo et De la Mer, sous prétexte de traquer les rebelles du Front pour la Libération de l'Enclave de Cabinda (FLEC) qui s'y retrancheraient.

Ces incursions à fréquence régulière, sous la barbe du pouvoir congolais, sont à la base des désertions et incendies des villages, des tracasseries des militaires angolais qui se livrent au viol des femmes et à l'extorsion des biens des paysans sans défense. Mais également des intimidations, des tortures, des arrestations arbitraires et, dans certains cas, l'élimination physique ou l'enlèvement des jeunes indexés à tort ou à raison comme éléments ou complices du FLEC.

Il s'ensuit des conflits, l'animosité, la méfiance et les règlements des comptes entre les habitants des villages frontaliers qui s'accusent mutuellement des traitres-informateurs ou des complices.

Cette situation d'insécurité et de conflits qui dure depuis une dizaine d'années et dont on ne parle ni assez ni souvent est un feu qui couve. Elle traduit le déficit de vision globale et stratégique dans la gestion des frontières, la défaillance dans la sécurisation du territoire, des personnes et des biens et l'absence d'une dynamique locale pour contraindre les autorités à résoudre un problème aux enjeux sécuritaire, diplomatique, économique et social.

9) Elisée Cirhuza Balolage⁵ & Parfait Kaningu⁶

Les vagues de revendications socio-politiques en RDC : regard sur les mouvements citoyens dans la ville de Bukavu.

L'ouverture démocratique des années 90 a provoqué en RDC, une vague des protestations politiques et a engendré une configuration ambivalente : des partis politiques, associations et journaux indépendants qui se sont multipliés mais dans la foulée de libéralisation de l'espace monopolisé avant cette date par le parti unique, le MPR ; le deuxième temps fort c'est 2015, une date où deux acteurs de la protestation politique émergent au Congo Kinshasa : l'opposition soutenue par les mouvements citoyens (Bokakandani 2018 & François Polet 2016). Les revendications socio-politiques, obligent de remonter en amont du régime Mobutu pour comprendre que la manifestation de rue est durablement inscrite comme une aberration au sein d'un Etat colonial ayant, plus loin qu'ailleurs, poussé l'assujettissement administratif des indigènes (François Polet 2016 op cit). Dans la pratique, il s'observe rarement que ces manifestations se traduisent en bilans positifs, les acteurs politiques congolais se caractérisent par les intérêts égoïstes, les influences et interférences politiques dans tous les sens et qui bloqueraient les processus entamés par les protestataires. Pour analyser les retombés des manifestations socio-politiques des mouvements citoyens dans la ville de Bukavu, cet article voudrait d'abord évaluer l'arsenal relationnel entre différents mouvements citoyens pour appréhender leur impact sur les plans socio-politique avant de comprendre les tenants et aboutissants des échecs de leurs revendications sans s'en passer des stratégies utilisées par ces derniers dans leurs luttes. Quels sont les mécanismes à utiliser par ces mouvements pour briser les murs dans la provision de la paix afin de passer aux actions concrètes dans le processus de revendications en place et lieu de tourner en rond ?

⁵ Chercheur et gestionnaire de programmes au groupe d'études sur les conflits et la sécurité humaine (GEC-SH /CERUKI-ISP-Bukavu)

⁶ Chercheur au Projet « The challenges of localizing land-registration in conflict-affected Burundi and eastern DRC » (T2S) de l'Université Catholique de Louvain et licencié en Développement rural de l'Institut Supérieur de Développement rural de Bukavu.

10) Eric BATUMIKE BANYANGA

Impact de l'usage de la drogue dite « Snith » dans la réduction de la violence criminelle à Bukavu : analyse d'un paradoxe

La consommation des drogues par les jeunes a prouvé dans le temps qu'il était un facteur non négligeable qui stimulait le comportement des délinquants et d'autres criminels plus violents.

Par ailleurs, plusieurs chercheurs (criminologues et sociologues) de haute facture scientifique ont démontré que les drogues influaient significativement sur la commission d'actes criminels. Dans mon mémoire de Licence intitulé « La criminalité à Bukavu (1994- 2016) » j'ai soutenu que le « snith » était un facteur important dans la régulation du comportement criminel à Bukavu. Il ressort à nos jours qu'à Bukavu, il existe des produits narcotiques, des stupéfiants qui permettent une réduction très sensible dans l'exécution d'actes criminels avec violence. A l'Essence comme à Nguba, Panzi, Muhungu, Cimpunda, les jeunes se sont adonnés à la consommation du « snith », un produit que ceux-ci inhalent pour se droguer et dont la composition chimique et ses origines constituent une thématique controversée. Il ressort que la plus part d'anciens criminels, dans le temps, violents dans certains coins de la ville de Bukavu avant de commettre les extorsions (« shamulere », « catcher », « tia na se », « nyembesere » etc.), voler avec les armes et braquer les banques, sont devenues moins dangereux et inaptes à la suite de la consommation du « snith », qui les rendent très moins violents qu'au paravent. Ces bandits de grands chemins, heurtés à la précarité physique ne s'adonnent qu'au vol très simple, craignant ainsi pour leur santé devenue fragile et très précaire pour commettre des actes criminels avec violence. Ce qui entraîne implicitement la réduction du banditisme en faveur des larcins. D'où le phénomène « anulere » consistant au vol des petits objets abandonnés à l'extérieur des clôtures lorsqu'on n'en fait pas bonne garde.

Face à ce phénomène, il se crée une antithèse qui mérite d'être élucidée. Ce travail portera ainsi sur une étude biologique et chimique de la dite drogue, ses origines et sa traçabilité ainsi que son impact sur la réduction de la violence criminelles à Bukavu.

11) Vincent Mukwege Buhendwa

Communication verte et gestion rationnelle des eaux transfrontalières de la Rusizi

Ce papier de recherche prend appui sur les notions de communication verte ou environnementale afin d'aborder quelques faits répréhensibles dus à la pollution des eaux transfrontalières de la Rusizi, partagées par la République Démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Burundi. La communication verte consiste à échanger et à informer sur une diversité d'événements environnementaux spécifiques, suffisamment significatifs pour être remarqués et remarquables pour attirer l'attention (Th. LIBAERT, 2017).

L'accent est ici placé sur les enjeux socioculturels et économiques, géopolitiques et écologiques que représentent les eaux transfrontalières de la Rusizi (et du lac Kivu) et qui, au regard du développement durable quant à la production hydroélectrique et la préservation des écosystèmes transfrontaliers, doivent être rationnellement gérées, pour répondre aux besoins des générations actuelles sans empêcher les générations futures à répondre aux leurs.

L'existence séculaire des enjeux socioculturels et économiques a toujours caractérisé les populations transfrontalières de la RDC, du Rwanda et du Burundi. Pareils enjeux ont maintenu ces populations dans un système de collaboration, sans pourtant démentir la récurrence des relations réciproques en dents de scie et de méfiance interethnique et interétatique. Les Rwandais et les Congolais sont ainsi considérés comme des « Ennemis intimes ». Pour les Rwandais, les Congolais sont « paresseux » ; et pour les Congolais, les Rwandais

sont « menteurs ». (P.Boisselet, 2013). Ces méfiances réciproques ne les empêchent pas pour autant d'exploiter les cours d'eau transfrontaliers du lac Kivu et de la rivière Rusizi.

La présence des effets de l'érosion ressentis dans la ville de Bukavu, amplifiés par une politique déficiente de gestion des déchets ménagers, génèrent une pollution nuisible aux eaux transfrontalières et à la production hydroélectrique des barrages érigés sur la Rusizi, exutoire du lac Kivu.

12) Jean Joseph Matete Osako Heri

Tel. :243815174757/243998756575 E-mail : mateteheri2006@gmail.com

1. Congo : la vraie question de l'Est est à l'Ouest

Depuis près de deux décennies, la question de l'instabilité du Congo - dont l'insécurité liée aux groupes armés - dans sa partie orientale est d'actualité. Quelles sont les racines et composantes de la question et où doit-elle être efficacement posée? Telles sont les interrogations auxquelles s'est attelée la présente communication pour apporter une contribution durable et idoine à cette question.

A l'aide de la méthode qualitative, nous avons révélé dans cette communication, fondée sur une étude documentaire, la structure dédiée de la question de l'instabilité au Congo. Il a été ainsi démontré que le contexte dédié de cette instabilité est la complexité et l'incertitude.

Nous avons dégagé le résultat selon lequel la vraie question de l'instabilité au Congo était stratégique. Il a par ailleurs été établi pourquoi le seul acteur susceptible de poser efficacement cette question était l'Etat, dont le centre névralgique est à Kinshasa.

Nous avons débouché sur la conclusion qu'au Congo, la vraie question de l'instabilité de l'Est devait être posée, en des termes stratégiques, par l'Etat congolais à Kinshasa, à l'Ouest. C'est à cette condition que des perspectives de réponse durable face à la question peuvent être envisagées dans le pays.

2. Congo : instabilité stable, produit ou état de la nature ?

L'instabilité stable a été soulignée à juste titre pour décrire la situation du Congo depuis près d'un siècle et demi. La question cruciale est celle de savoir si cette instabilité stable est résultante des conflits ou constituante de la nature du Congo. Pour ne pas commettre une erreur de type III - résoudre le mauvais problème - dans la formulation du problème de l'instabilité au Congo, la réponse à cette question est inéluctable.

Fondée sur une étude exploratoire réalisée à l'aide de la méthode qualitative, notre communication a questionné l'histoire du Congo depuis sa naissance pour scruter la nature de l'instabilité dans le pays sur base de l'analyse documentaire des conditions de naissance et d'émergence des Etats précolonial, colonial et postcolonial au Congo.

Il est apparu que la nature originelle et profonde du contexte congolais est conflictuelle. Le résultat est que l'instabilité stable constatée au Congo n'est pas prioritairement un produit de conflits, elle est d'abord et avant tout un état de la nature du contexte dans le pays. L'urgence au Congo ne devait prioritairement pas être la résolution des conflits mais l'anticipation des conflits. Ce n'est par option mais par contrainte. Une erreur sur cette alternative ne peut être que funeste.

La conclusion que l'instabilité stable n'est globalement pas produit de conflits mais état de la nature du contexte au Congo. Toute perspective de conception de réponse à l'instabilité au Congo devrait considérer l'instabilité stable comme contrainte parce qu'elle doit en constituer la fondation.

3. Congo et Grands Lacs : le dilemme de la sécurité contre la prospérité

Le Congo a suffisamment tout pour être prospère. Mais il n'a jamais eu la sécurité nécessaire pour l'être dans la Région des Grands Lacs Africains. Comment construire la prospérité dans la sécurité pour le Congo au sein de la Région? Pour ne pas commettre une erreur de type IV – résoudre le bon problème trop tard – dans la consolidation du positionnement stratégique du Congo, la réponse à cette quête est inévitable.

Dans une approche systémique, notre communication, appuyée par une étude documentaire servie par la méthode qualitative, a exploré les voies et moyens pour le Congo de construire en toute sécurité sa prospérité, usant des instruments de la vraisemblance et du calibrage stratégiques pour intégrer les contextes et intérêts croisés des acteurs impliqués au Congo au sein de la Région des Grands Lacs Africains.

Le principal résultat a été que pour construire sa sécurité, condition nécessaire de sa prospérité, le Congo, conscient de son destin mondial, doit partager sa prospérité pour contribuer à la prospérité des autres pays et acteurs impliqués dans la Région des Grands Lacs Africains. C'est à cette seule condition que le Congo pourrait résoudre le dilemme de la sécurité contre la prospérité et, ainsi, espérer prospérer et survivre dans la Région.

Nous avons débouché sur la conclusion selon laquelle pour prospérer et survivre dans la Région de Grands Lacs Africains, le Congo, conscient de son rôle stratégique mondial, doit œuvrer à construire sa sécurité en contribuant à la prospérité des autres acteurs impliqués et pays de la Région. Ce qui conduit à sa propre prospérité. Les perspectives ouvertes par cette option sont la stabilisation, puis la consolidation du positionnement stratégique du Congo dans le monde.

13) KADONY NGUWAY KPALINGU Professeur Ordinaire

Tel. :243813187840/243997025421 E-mail : kadony2000@yahoo.fr

1. Haut-Uele : la question Mbororo dans tous ses états Si la question de groupes armés domine à l'Est du Congo, au Nord la question des pasteurs Mbororo taraude les esprits, notamment dans le Haut-Uele. Cette question demeure encore ésotérique pour le reste du Congo. Comment se présente alors la question Mbororo dans ses multiples et tentaculaires manifestations dans le Haut-Uele ? Telle est la principale interrogation à laquelle s'est attelée la présente communication pour apporter quelque lumière sur la question. Dans une posture épistémologique constructiviste, nous avons, à l'aide de la méthode qualitative, décrit dans notre communication les divers aspects de la nébuleuse Mbororo, notamment sociale, politique, économique, migratoire et diplomatique dans le Haut-Uele. La complexité de la question a été soulignée en les confrontant. Nous avons dégagé le résultat selon lequel la question des Mbororo est complexe et nécessite d'être décryptée sous multiples angles de vue et traitée par plusieurs niveaux d'acteurs pour lui donner une réponse cohérente, acceptable et durable. Dans le Haut-Uele, l'option sur les premières esquisses de réponse ont entrevu l'identification, le cantonnement et la fiscalisation sur les hommes et les bêtes au niveau local et provincial avant le dévoilement des positions au niveau national et international. Nous avons débouché sur la conclusion qu'au Congo, la question des Mbororo est complexe, nécessitant la conjonction stratégique des réflexions, des relations et des actions tant au niveau local, provincial, national et international en vue de la compréhension profonde de la portée des initiatives de court, moyen et long terme à envisager en perspectives.

14) Félicien M. Maisha

Activités récréatives gage d'une nouvelle citoyenneté d'anciens enfants soldats victimes de traumatismes physiques et psychologiques à Goma / RDC

La violence et les conflits dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) persistent depuis plus de deux décennies et ont touché des milliers d'enfants. Les enfants ont été utilisés comme combattants commettant des actes atroces et eux-mêmes victimes des situations inadmissibles à temps normal. Après des années de conflits armés, les agences internationales, le gouvernement Congolais et les organisations avec assise communautaires (OAC) locales ont lancé des interventions pour aider les ex-enfants soldats à se les réinsérer dans la vie civile. Ces interventions étaient diverses avec comme base commune l'usage de l'approche occidentale basée sur les techniques utilisées en psychothérapie. Ma contribution évalue l'efficacité des activités récréatives (AR) dans l'atténuation des effets des traumatismes psychologiques résultant d'un passé d'enfants soldats et ses corollaires. Six groupes de discussion ont été organisés avec les anciens enfants soldats et trois entrevues avec leurs encadreurs au centre de formation professionnelle Tumaini à Goma en Aout 2016. Les AR au centre Tumaini comprennent la musique, la danse, du théâtre, des sketches, et des divertissements. Les récits des participants ont identifié plusieurs éléments de satisfaction:

les AR ont aidé ces jeunes à faire face à des souvenirs négatifs récurrents, à redévelopper l'estime de soi, à découvrir certains atouts internes et à s'entraider pour retrouver la joie perdue après plusieurs années de mélancolie. Notre analyse suggère que AR a aidé ces jeunes vulnérables à faire face aux conséquences psychologiques de leur implication directe dans des groupes armés et des conflits. Les AR confèrent aussi à ces jeunes une nouvelle citoyenneté des jeunes affranchis d'une vie perdue dans les milices et constituent une alternative efficace dans des endroits où les psychologues cliniciens sont rares.

15) Sylvie Ayimpam et Timothée Kazadi Kimbu¹

Citoyenneté, mobilités et commerce transfrontalier à Kasumbalesa (Congo/Zambie)

Comment les migrations transfrontalières permettent-elles de réinventer la citoyenneté? Nous examinerons la manipulation des identités multiples en situation de migration transfrontalière en partant du cas du petit commerce entre la Zambie et le Congo au poste frontalier de Kasumbalesa. Lieu d'échanges commerciaux intenses, l'accroissement de la population à Kasumbalesa/Congo avec le récent conflit dans le Kasai (et le déplacement des populations du Kasai vers Kasumbalesa dans le Katanga) contribue à intensifier davantage le commerce transfrontalier et à complexifier les identités locales. Comme ailleurs, les personnes qui vivent de part et d'autre de la frontière partagent des affinités socioculturelles, sociolinguistiques, voire familiales. Si l'intensité des échanges frontaliers est notamment liée à la différence de conjoncture économique entre les deux pays (situation économique plus stable en Zambie), le contexte politique et administratif influe également sur le trafic. Selon les commerçants, les tracasseries administratives et la répression des services de l'État sont plus intenses au Congo, mais le cadre réglementaire du commerce est plus stable et avantageux en Zambie. Ce qui les pousse à une certaine « délocalisation » de leur activité commerciale influant sur l'agrandissement du marché frontalier dans le versant zambien au détriment du versant congolais.

Or pour faciliter l'exercice du commerce en Zambie, les commerçants congolais manipulent des identités multiples selon des stratégies que nous examinerons en détail dans cette communication, pour échapper aux tracasseries administratives et aux contrôles. Ils installent notamment leur activité de l'autre côté de la frontière tout en cherchant acquérir la nationalité du pays voisin, en s'appuyant sur les fondements identitaires ethniques ou familiaux partagés, ou sur des stratégies matrimoniales en se mariant en Zambie. Dans ce jeu de manipulation des identités migratoires, des appartenances multiples et de la citoyenneté, ils partagent leur vie et leur profession entre le Congo et la Zambie.

Mots-clés : Citoyenneté, mobilités, identités migratoires, espace transfrontalier, appartenances ethniques, petit commerce, Kasumbalesa, Kasai, Katanga.

16) MUNGA MULUNGULA Germain,

Mouvements citoyens et reconstruction de la citoyenneté dans la ville de Bukavu, leçon sur le mouvement « réveil des indignes ».

Les premiers instants des guerres et des rébellions congolaises ont fait face à une résistance citoyenne qui a été portée par les organisations de la Société civile parfois en complicité avec des groupes miliciens. Cette résistance était multiforme car, projetée tant vers les opérateurs politiques locaux, nationaux que vers ceux régionaux et internationaux.

Elle a constitué l'avant-plan aux mouvements citoyens qui se déploient pour le changement d'un environnement où l'autorité de l'Etat a sensiblement régressé. Dans un contexte sociopolitique et sécuritaire en turbulence aujourd'hui dans la ville de Bukavu, plusieurs mouvements citoyens ont vu le jour ; la ville en particulier et la Province du Sud-Kivu en général se trouve dans une situation d'instabilité stable (vermeijen, J. 2016) ; on assiste à un rebondissement et un recyclage quasi permanent des tueries, assassinats, meurtres, justice populaire, spoliations de biens de l'Etat, jugements judiciaires injustes, violations massives des droits des citoyens sur tout ceux en incarcération, viols et violences sexuelles, ...

Il s'agit bref d'une remise en cause de la notion de citoyenneté prise dans sa compréhension politique des droits et des devoirs de chaque citoyen lui permettant de participer à la gestion de la cité. C'est le rôle primordial de mouvements citoyens, la participation démocratique des citoyens à la gestion des affaires

publiques, ainsi que la connaissance qu'ils ont de leurs droits et devoirs, lesquels s'avèrent indispensables au développement du Pays en général, de la ville de Bukavu en général.

Nous avons tourné notre regard sur le réveil des indignés, un mouvement citoyen qui est né à Bukavu à partir de 2015 en référence aux autres mouvements tels que : LUCHA (Lutte pour le Changement) à Goma au Nord-Kivu, FIRIMBI à Kinshasa, Balai Citoyen au Burkina-Faso et NYANAMAR au Sénégal. Tous ces mouvements, à ces différents endroits, militent pour le changement par une reconstruction de la citoyenneté par la prise de conscience des citoyens de sorts qui sont les leurs.

Néanmoins, il se constate que le mouvement Réveil des indignés n'arrive pas toujours à cette prise de conscience par les citoyens de la ville de Bukavu face à la situation ci-haut décrite qu'ils traversent. Ainsi, eu égard à cet état des choses, une question mérite d'être posée : pourquoi le réveil des indignés, entant que mouvement citoyen, ne parvient pas à mobiliser la population de la ville de Bukavu pour un engagement au changement effectif par le recouvrement de sa citoyenneté ?

Nous avançons l'argumentaire selon lequel, ce manque de mobilisation de la population de la Ville de Bukavu au changement et au recouvrement de sa citoyenneté serait lié à trois facteurs essentiels, notamment, les fondements historiques, le cadre structurel et les modes d'actions populaires du mouvement Réveil des indignés qui demeurent jusqu'alors non explicites.

Théoriquement, ce constat nous plonge au cœur du paradigme actionniste en nous invitant à la mobilisation de la théorie de l'action selon la pensée d'Alain Touraine. Ce cadre théorique sera bien évidemment articulé par un matériau empirique. Cette étude est qualitative, elle entend mobiliser des données empiriques à travers les observations ; le focus groupe ; l'analyse documentaire et les entretiens.

17) Jacques KAMBALE BIRA'MBOVOTE

Parcours de 50 membres fondateurs du rassemblement congolais pour la démocratie :

Comprendre la fabrique du droit d'accès aux fonctions publiques en RD Congo par les armes

C'était le 02 août 1998 à Goma sur les antennes locales de la Radiotélévision Nationale Congolaise, que le commandant Sylvain Buki annonça la naissance d'une rébellion, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), cette nébuleuse qui, après moult scissiparités, charriera avec elle des atrocités abjectes (massacres, viols, etc.).

Afin d'avoir une légitimation nationale, les instigateurs de la rébellion vont conglomerer des fils et filles du pays pour assoir cette machine qui deviendra, par la suite, une fabrique du droit d'accès aux fonctions politiques.

Vingt ans après l'avènement de ce groupe rebelle, il convient de réaliser une rétrospective sur les 50 fondateurs qui ont eu à promettre la restauration substantielle la démocratie au Congo-Kinshasa, et tout particulièrement de la bonne gouvernance. Il s'agira de réfléchir sur ce que sont devenus ses fondateurs à l'aune de ces valeurs tant brandies et exploitées à l'entame et tout au long de leur lutte contre les régimes Kabila père et fils.

Méthodologiquement, nous procéderons par une analyse des documents (auto)biographiques des acteurs concernés, en relevant leurs noms, lieux et dates de naissance, niveau d'études et profession ainsi que les fonctions qu'ils ont exercé avant, pendant et après la rébellion.

L'hypothèse de départ est d'arriver à prouver que toute initiative de démocratisation par les idées exogènes peut aboutir à une « démocrature sournoise » dans laquelle le discours politique est mobilisé pour des fins ventrocratiques.

18) SAFARI RUGENDABANGA

La légalité du droit à la rébellion et son entendement selon la constitution du 18 février 2006 : la citoyenneté à l'épreuve

La reconnaissance de la citoyenneté aux peuples du monde a produit des effets tels que ces derniers ne soient soumis dans leurs devoirs civiques qu'à la légalité. Cette légalité s'impose tant contre les tenants du pouvoir que sur les actes qu'ils posent ou émettent dans l'exercice de leurs fonctions étatiques. C'est en tant que citoyens que nous acceptons les pouvoirs de l'Etat qui nous gouverne, et ce n'est qu'en nous référant à notre citoyenneté que nous sommes capables d'expliquer comment et pourquoi nous acceptons d'obéir à ces autorités plutôt qu'à celles d'autres Etats, ou pourquoi nous appartenons plus profondément et résolument à notre société qu'à n'importe quel autre groupement humain. C'est dans cette optique que s'inscrit l'article 64 de la Constitution de la RDC lorsqu'il dispose que "Tout congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution.

Ainsi, à en croire cette disposition ; il est à noter que le législateur a voulu barrer la route aux anciennes pratiques caractérisées par la prise et l'exercice du pouvoir de manière irrégulière. Pour s'en rendre compte, il sied de revenir sur l'exposé des motifs de ladite Constitution qui laisse entendre que depuis son indépendance, le 30 juin 1960, la RDC est confrontée à des crises politiques récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs. Mais dans l'esprit de l'article 64 de la Constitution sous examen, d'aucuns y voient la consécration du droit à la rébellion à l'image de la révolution française de 1789.

C'est donc à l'idée de résistance si pas de rébellion que réfère l'article 64 de la Constitution congolaise. Cependant, les différentes manifestations menées en vue de faire échec au régime Kabila accusé à l'époque d'avoir violé la Constitution en ayant prolongé le mandat du Président Kabila et d'autres institutions issues des élections a laissé entrevoir les faiblesses de la citoyenneté congolaise et donc sa remise en cause contrairement à ce qui s'est passé en Afrique du Maghreb pendant les printemps arabes.

19) Josaphat Musamba & Koen Vlassenroot

Groupes armés, régime rebelle et capital social de rébellion dans le secteur de Bakano de 2012-2016 (Walikale, Nord Kivu)

In March 2012, a group of Raiya Mutomboki combatants arrived in the Bakano sector, in their search for the FDLR, a Rwandan Hutu armed group operating in the region and considered as a key security threat to the local population. At their arrival, the Raiya Mutomboki started recruiting local youth, with support of customary chiefs. While they presented themselves as a group only targeting the FDLR, after having reached their goals they refused to demobilise and return to home. Instead they tried to strengthen their internal structures and consolidate their local power, claiming their right to rule. As a consequence, they started targeting Congolese authorities, including the Congolese army. Those authorities that did not agree to collaborate were forced to leave the area and leave the local population under the rule of the Raiya Mutomboki. This leads to very mixed realities and governance contexts; while in the Bakonjo groupement some form of cohabitation developed between different sources of authority, elsewhere the Raiya Mutomboki succeeded in forging a monopoly over crucial governance fields. This paper looks into these different realities. Through ethnography of governance, we want to get a better understanding of armed groups' strategies and types of contestation of public authority, and how they try to impose their rule over people, territory and resources. Fields of governance we will look into include the provision of security, justice and development, including the interactions between and resistance against the PNKB and local communities. In addition, we will investigate which ideological registers are mobilised to claim its right to rule, including

reference to the ten commandments of the bible as a moral register, and the right to development as a material one. In doing so, this paper not only wants to contribute to the emerging field of governance in conflict-affected areas, but also provide ethnography of an area, which has never received any research attention. While the Raiya Mutomboki claimed to have the ambition to materially and spiritually 'disenclave' the area, the authors of this paper want to 'disenclave' Bakano from a research

20) Willy Kalala Kankonde

CEP/FSSAP/UNIKIN

Regard sur l'évolution des objectifs et le contenu du cours d'éducation à la citoyenneté

Dans le cadre de la deuxième conférence annuelle de ResCongo, il nous a paru opportun de mener une réflexion sur l'évolution du contenu du cours d'éducation à la citoyenneté en République démocratique du Congo. Les différents régimes politiques en République démocratique du Congo n'ont pas suivi la même trajectoire. Si le régime de Joseph Kasa-Vubu a été le résultat d'une élection organisée avant l'accession du pays à l'indépendance, Mobutu est arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'état militaire justifié, selon lui, par la crise créée par les politiciens de l'époque et qui avait plongé le pays dans le chaos. Après trois décennies passées au pouvoir, il subira la loi de la révolution de l'AFDL, mouvement piloté par Laurent Désiré Kabila avec l'appui de quelques pays voisins de la partie orientale de la RDC. Laurent Désiré Kabila sera confronté à une rébellion qui aura comme point de départ le mécontentement de ses anciens alliés rwandais et ougandais à qui il avait demandé officiellement de retourner dans leur pays alors que telle ne semblait pas être leur position. Le pays va connaître une « balkanisation » qui le rendra ingouvernable. Le dialogue piloté par la communauté internationale en vue d'arriver à la réunification du pays ne conduira pas à une paix durable suite à l'intransigeance des parties en présence. C'est dans ces circonstances que Laurent Désiré Kabila sera assassiné. Il sera remplacé par son fils biologique qui assumait au moment des faits, les charges de chef d'état-major de la force terrestre. Après plusieurs négociations, le pays retrouvera la paix à la suite de l'accord de Sun City, qui mettra en place un régime sui generis connu sous la dénomination de 1+4. Ce gouvernement avait pour mission principale de conduire le pays vers les élections devant mettre fin à l'épineuse et éternelle crise de légitimité.

En 2006 Joseph Kabila sera élu, non sans contestation, président de la république pour un mandat de cinq ans. En 2011, il briguera son deuxième et dernier mandat. Une fois de plus, il sera proclamé vainqueur de ce scrutin. Alors qu'on se rapprochait de 2016, échéance prévue pour les nouvelles élections, on se rendra à l'évidence de la volonté de Joseph Kabila de se maintenir au pouvoir, en tentant notamment de réviser la constitution, mais également en entretenant un flou quant à son troisième mandat. Les partis politiques de l'opposition et la société civile exerceront une forte pression à travers une série d'actions de protestation, dont les plus en vue restent les marches initiées par le comité laïc de coordination de l'Eglise catholique et les mouvements citoyens LUCHA et FILIMBI. Le régime qui se verra dans l'obligation de solliciter la médiation de l'épiscopat de l'Eglise catholique en vue d'une solution apaisée. La signature de l'accord de la Saint Sylvestre ne parviendra qu'à une résolution partielle de la crise car beaucoup d'acteurs, notamment les partis de l'opposition ne se reconnaîtront pas dans les institutions issues de ce dialogue dont le gouvernement présidé successivement par Samy Badibanga et Bruno Tshibala, tous deux, anciens membres de l'UDPS. Les pressions internes et externes ne parviendront pas à ébranler la volonté du gouvernement d'organiser les élections dans ces conditions et sans recours à l'aide extérieure. En décembre 2018, les élections seront tenues et Félix Tshisekedi est proclamé vainqueur, en dépit des contestations des résultats par la CENCO, les membres de LAMUKA et même certains pays occidentaux.

Ce bref rappel historique nous permet de nous rendre compte que la citoyenneté congolaise n'a jamais été une et continue. Elle est porteuse des marques du régime politique qui lui confère un contenu spécifique selon les objectifs et la philosophie politique qui sont les siens.

Sous Mobutu, le concept de citoyenneté renvoyait à une inculturation consistant à conférer aux citoyens une identité propre reposant sur les valeurs culturelles authentiquement africaines. Cela a été matérialisé par la délivrance d'une carte de citoyen et l'instauration des travaux collectifs dénommés « Salongo » comme cadre d'expression par excellence des « vertus citoyennes ». Avec Laurent Désiré Kabila, la citoyenneté est orientée

vers la résistance et l'auto-prise en charge y compris face aux agressions extérieures. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la résistance des habitants des communes de Masina, Ndjili et Kimbanseke qui pour prouver qu'ils ont assimilés les leçons de Mzee LD Kabila, ont fait échec à la tentative de la prise de Kinshasa par les troupes rebelles du RCD, soutenues par le Rwanda en Aout 1998. Pour avoir « sauvé » le régime de Laurent Désiré Kabila, les habitants de ces communes ont bénéficié d'une gratuité en fournitures d'eau et d'électricité pendant trois mois ; un grand marché et stade y ont également été érigés à titre de gratification. Sous le règne de Joseph Kabila, un nouveau concept va émerger. Il s'agit de la nouvelle citoyenneté. Elle est conçue comme l'anti-thèse de l'ancienne citoyenneté qui, pour ce régime n'a pas conduit au changement de mentalité et partant n'a pas favorisé le développement du pays.

Les organisateurs de la conférence ont raison de mettre un point d'amplification sur « la citoyenneté d'en bas », telle qu'elle est vécue par ses pratiquants à la base et qui parfois opère en contradiction avec la « citoyenneté d'en haut » imposée par les dirigeants par l'entremise des agents de socialisation (école, famille, milieux professionnels...).

Nous pensons pour notre part que l'école est l'une des voies qui est utilisée par les dirigeants congolais pour inculquer une certaine citoyenneté à la population. En effet, en RDC, le programme de cours prévoit une matière relative à la citoyenneté et cela à tous les niveaux à savoir :

- Maternel
- Primaire
- Secondaire et Humanités
- Supérieur et Universitaire

Les objectifs ainsi que le contenu de ce cours sont élaborés par les services techniques du ministère en charge de l'éducation nationale et soumis au gouvernement et au parlement pour leur formalisation. Il faut également noter que l'intitulé de cette matière a subi des modifications au gré de la volonté des décideurs politiques. Education politique, Education civique, Education morale et civique, Education civique et politique, Civisme, Civisme et Développement, Education à la Citoyenneté ... Tout ceci traduit, à notre avis la volonté des dirigeants politiques de façonner les citoyens selon le modèle qui leur paraît à même de réaliser leurs visées politiques.

Ce papier se propose de procéder à une analyse approfondie des objectifs et du contenu des cours d'éducation à la citoyenneté en vue d'en identifier les ruptures et les continuités. Nous partirons de la deuxième république jusqu'à l'instauration de « la nouvelle citoyenneté » par le régime de Joseph Kabila. En clair, nos préoccupations vont graviter autour des interrogations suivantes :

- 1) Quels sont les objectifs et le contenu du cours d'éducation à la citoyenneté dispensés dans les institutions scolaires et académiques congolaises ?
- 2) Quelles ont été les particularités des différents programmes de cours d'éducation à la citoyenneté selon les contextes politiques du pays ?
- 3) Ce cours a-t-il contribué à l'émergence d'une citoyenneté congolaise particulière ?

En guise de présupposés, nous pensons que les objectifs et le contenu de ce cours sont orientés dans le sens de forger une identité citoyenne qui cadre avec les intérêts des régimes politiques en place. Ce cours a subi des modifications chaque fois qu'un nouveau régime accédait au pouvoir, l'objectif étant de montrer la volonté de rompre avec le passé. Quant à l'apport de ce cours à l'émergence d'une véritable citoyenneté congolaise, nous pensons qu'il serait très insignifiant dans la mesure où le comportement peu orthodoxe des dirigeants politiques ne constitue pas un élément de motivation pour une remise en question collective.

En dehors de l'approche historico-comparative à laquelle nous allons recourir, les données relatives à cette étude seront rassemblées grâce à la littérature sur la citoyenneté ; nous allons également procéder aux entretiens semi-directifs avec les responsables en charge des programmes au ministère de l'éducation, les enseignants ainsi que les acteurs politiques. En tant que citoyen congolais, nous observons quotidiennement

certaines actes et faits liés à la citoyenneté. Enfin, l'ossature de cette étude sera constituée de trois points majeurs. Dans un premier temps nous brosserons succinctement le contexte politique. Le deuxième point se penchera sur le programme de cours d'éducation à la citoyenneté dans son évolution historique. Le dernier point tentera d'évaluer l'apport de ce cours dans l'émergence d'une citoyenneté congolaise.

21) Irène BAHATI

Regard croisé sur le petit commerce transfrontalier : des femmes vendeuses des produits cosmétiques et des denrées alimentaires en provenance du Rwanda vers Bukavu en la RDC

Mots clés : informalité, petit commerce, intégration régionale, mobilité transfrontalière.

Le petit commerce transfrontalier est une intégration régionale par le bas développée par les peuples et est particulièrement important dans les États fragiles touchés par des conflits. Il permet aux populations vulnérables d'accéder à des biens et services indispensables à leur reconstruction économique et sociale. Les échanges transfrontaliers jouent le rôle important de réduire les différences et la volatilité des prix des produits et ne joue donc pas seulement un rôle en tant que mécanisme de survie individuelle mais également, au niveau collectif, il contribue à la satisfaction de la demande des biens de chaque côté de la frontière (Paul BRENTON et al.). En effet, le commerce transfrontalier occupe plusieurs femmes dans la ville de Bukavu et au Rwanda. Chaque matin et à des heures diverses de la journée, une multitude de femmes traverse la frontière pour s'approvisionner en denrées alimentaires et autres biens de première nécessité pour les revendre dans la ville de Bukavu d'une part, et de l'autre, les femmes du Rwanda pour revendre leurs produits cosmétiques dans la ville de Bukavu. Ce papier se propose d'examiner ces deux cas concrets. L'analyse de ces deux cas montre que ces populations développent des relations commerciales susceptibles de conduire à une intégration régionale et veut répondre aux préoccupations suivantes : Quelles sont les conséquences de ces échanges commerciaux sur les conditions de vie des ménages pratiquants ? Quel est le niveau de confiance des acteurs commerciaux transnationaux ? Quelles sont les contraintes douanières auxquelles ces femmes font face, sont-elles les mêmes pour les deux pays ? La population cible de cette étude est constituée par les femmes rwandaises et celles congolaises pratiquant le commerce transfrontalier. Les données seront collectées à base des enquêtes quantitatives (questionnaire d'enquête) et qualitatives (interviews) sur un échantillon tiré de cette population. Le traitement des données grâce au logiciel.

22) Jérémie MAPATANO (GEC-SH)

+243813060017 ; +243859346148 ; jeremiemapatano@gmail.com

De la mobilité transfrontalière des peuples des pays de Grands Lacs, vers une cohabitation pacifique ou repositionnement de la crise ?

Le contexte de la sous-région des grands lacs a connu des conflits intercommunautaires, des guerres, une réalité qui a renforcé des conflits entre les habitants de cette région. Depuis près d'une décennie, l'Est de la République démocratique du Congo a connu une grande crise sans précédent. Le changement du régime (ou encore la chute du pouvoir de Mobutu et celui de Laurent DESIRE KABILA,...) a renforcé des conflits intercommunautaire débouchant à des résistances par la formation des groupes armés. Cette situation a été à la base des massacres, des plus grandes violations... Au niveau interne (RDC) les pays voisins ont été plusieurs fois indexés comme ayant soutenu de façon significative les différentes rebellions en RD Congo. Une situation qui a créé des méfiances (Ouganda, Rwanda et le Burundi).

En effet, avec le temps, cette situation de méfiance avait évolué. D'une part Actuellement, nous avons constaté dans les villes d'Uvira, de Bukavu et de Goma sont confrontées à un afflux massif des jeunes beaucoup plus des nationalités rwandaise et burundaise. D'autres parts, des inquiétudes persistent sur les relations moins bonnes entre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Pendant qu'il y a cette navigation (afflux

des jeunes à la recherche des emplois), il se remarque aussi des méfiances entre certains états de la sous-région (Burundi-Rwanda- Ouganda). Une forte remobilisation des CNRD/FDLR et des groupes armés cantonnés dans des villages de l'Est la RD Congo; des violences pourraient se déclencher une fois encore.

Réflexion

- qu'est-ce qui a amélioré la méfiance qui, durant une bonne période, avait caractérisé cette région ?
- qu'est-ce qui motive cet afflux des jeunes surtout rwandais et burundais au Nord et au Sud-Kivu ?

23) Noël Obotela Rashidi (CEP/FLESH/UNIKIN)

Le « vouloir-vivre ensemble » à l'épreuve des « identités meurtrières » en République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo (RDC) constitue un territoire multiethnique comprenant plus de 250 ethnies. Depuis 1960, l'évolution du pays connaît des hauts et des bas qui handicapent son émergence et surtout une véritable cohésion nationale. Le Rapport National du PNUD en décrit le contexte en ces termes : le pays est « en proie à une instabilité récurrente (...) nourrie, entre autres, par des vagues successives de conflits armés (...), par des rivalités intercommunautaires (...). La récurrence des cycles de violence continue d'être un obstacle majeur au développement de la RDC »⁷. La cohésion nationale et la citoyenneté en pâtissent sérieusement.

La présente contribution se penche sur la culture de la paix et les facteurs susceptibles de favoriser, non seulement l'émergence, mais aussi une citoyenneté reconnue et cohésive en appui à un vouloir-vivre ensemble. Car comme écrit J. Bindé, « la paix est la première condition pour que l'on puisse régler les problèmes du futur » (Lire J. Bindé, « Quelle politique pour le XXIe siècle ?, in *Revue de Deux-Mondes*, avril 2002, p. 121-124). Réfléchir sur la culture de la paix constitue une nécessité incontournable.

Il faut éviter que le pays soit construit sur le fondement des « identités meurtrières », c'est-à-dire celles « conçues de manière tribale [qui] opposent « Nous » aux « Autres », favorisent une attitude partielle et intolérante, exclusive et excluante »⁸. Le contexte dans lequel instaurer « le vouloir-vivre ensemble » devra bannir les inégalités et s'efforcer de développer le pays pour l'intérêt général.

24) Godefroid Muzalia

Conflits et système d'autorités publiques autour du site minier de Mukungwe en groupement de Mushinga, territoire de Walungu

Résumé : Cet article est une contribution à un débat qui fait désormais partie du paysage social, politique et économique de la République démocratique du Congo et qui est rendu sous plusieurs concepts tels que : minerais des conflits, minerais de sang, sites rouges, etc. Il voudrait comprendre comment une constellation de structures de gouvernance impliquées dans la gouvernance du secteur minier au Sud-Kivu trouve un contexte favorable dans le système de conflits qui s'érige et se consolide autour du site minier de Mukungwe et qui impactent dangereusement sur la sécurité humaine dans le groupement de Mushinga en territoire de Walungu. L'issue de cette analyse étant de répondre à une question centrale : que faire assainir le gouvernance minière en RDC et passer des minerais de conflits aux minerais de paix et de développement au Sud-Kivu en général et dans le territoire de Walungu en particulier.

⁷Rapport annuel pour le développement humain, PNUD, 2014, p. 5.

⁸ A. Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset et Fasquelle, Le livre de poche, 2001, p. 53.

V. Liste des participants

2^{ème} Conférence ResCongo

Bukavu, 09-10 Octobre 2019

A. Comité

- 1) Tatiana Carayannis (Social Science Research Council, -SSRC, New York)
- 2) Koen Vlassenroot (Université de Gand, Belgique)
- 3) Godefroid Muzalia (Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, Bukavu) : communicateur
- 4) José Mvuezolo Bazonzi (Université de Kinshasa, CEP, Kinshasa) : Communicateur
- 5) Vianney Cubaka Muderhwa (Gec-SH)

B. Staff GEC-SH

- 6) Francine Mudunga
- 7) Balagizi Karhagomba
- 8) Léa Babite
- 9) Alice Mugoli
- 10) Bibiche Mundjo
- 11) Nancy Rose
- 12) César

C. Communicateurs

- 13) Noël OBOTELA Rashidi (Université de Kinshasa)
- 14) Germain Kuna Maba (Université de Kinshasa)
- 15) Willy Kalala Kankonde (Université de Kinshasa)
- 16) Jacques KAMBALE Birambovoto (Université de Kinshasa)
- 17) Masanga Maisha, Félicien (Goma)
- 18) Clement SAFARI Rugendambaga (ULGL-Bukavu)
- 19) Eric BATUMIKE Banyanga (Gec-sh)
- 20) Josaphat Musamba (Gec-sh/CRG) et Koen Vlassenroot (Université de Gand)
- 21) Irène BAHATI (ISP-Bukavu)
- 22) Claude IGUMA et Raoul KITUNGANO (ISDR-Bukavu)
- 23) Martin CIRHUZA (ISP-Bukavu)
- 24) Justin SHERIA (UOB)
- 25) Bienvenu MUKUNGILWA (CERUKI/ISP)
- 26) Elysée CIRHUZA et Parfait Kangu (GEC-SH)
- 27) Germain MUNGA Mulungula (ULGL-Bukavu)
- 28) Jean-Joseph MATETE (UNIKIS)
- 29) Timothée Kazadi (UNILU) et Sylvie Ayimpam (UPN/Université d'Aix-en-Provence)
- 30) Vincent MUKWEGE (BEACOOM)
- 31) Claude GASITA (Indépendant)
- 32) Jérémie MAPATANO (GEC-SH)

D. Invités

- 33) DG ISP-Bukavu
- 34) Gouverneur du Sud-Kivu(
- 35) Coopération suisse
- 36) COCUS de Femmes Sud-Kivu

- 37) Landrush
- 38) CEGEMI(Prof. Janvier Kilosho)
- 39) Directeur du CERUKI(prof. Usungu Ulungo)
- 40) Benevolencija-Bukavu
- 41) Direction Provinciale DGM-SUD-KIVU
- 42) Alert International
- 43) MSF Holland
- 44) MSF Espagne
- 45) Département de la communication et Affaires Civiles de la MONUSCO Sud-kivu
- 46) GIZ Bukavu

Fait à Bukavu, le 09/10/2019.